

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31
COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. »
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	3 fr. »
» 2 ^e page (— d' —).....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

C'est le désordre politique qui a engendré le désordre financier. Il faudra en venir à reconnaître cette évidente vérité que les socialistes ne sont pas des démocrates et faire son choix entre le socialisme et la démocratie.

Crise financière?... Oui, certes, et grave, mais dont les effets désastreux pourront être conjurés par des sacrifices imposés à tous, même à ceux qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour l'empêcher.

Crise politique?... Celle-là, qui est la cause première de l'autre, sera plus difficile à résoudre. Elle résulte d'un désarroi des esprits qui a engendré le désarroi des choses et rien n'est plus malaisé que de rétablir dans les idées la logique et l'ordre qu'on en a chassés. Le gâchis a commencé quand on a voulu associer à la même œuvre politique les républicains et les socialistes, c'est-à-dire mettre ensemble des doctrines qui se repoussent et faire collaborer au pouvoir des partis et des hommes dont les conceptions et les méthodes sont en aussi violente contradiction que les tempéraments.

On ne conteste plus, parce qu'il n'y a guère moyen, les résultats déplorables de cette œuvre d'illusionnisme et de mensonge. Mais on essaye de tromper encore le public en entretenant le doute sur les véritables responsabilités. Au moment où nous allons avoir à payer — et comment ! — le prix de fautes et d'erreurs qu'il s'agit de ne plus commettre, on s'efforce d'escamoter les culpabilités. Et pour y réussir, on les étend aussi loin que possible dans le temps et dans l'espace. On acquitte les gouvernants d'aujourd'hui en condamnant ceux d'autrefois.

Ah ! vous supposez que MM. Vincent-Auriol et Léon Blum étaient pour quelque chose dans ce qu'ils ont fait ! Pas du tout, c'est la faute à leurs prédécesseurs et aux prédécesseurs de leurs prédécesseurs.

Il a fallu les rudes mises au point de M. Abel Gardey confirmées par les constatations officiellement proclamées de M. Georges Bonnet, pour rétablir la réalité des faits. Nous ne pouvons reproduire in extenso ces démonstrations mais elles sont parfaitement résumées dans le raccourci suivant d'un article de M. Marcel Régnier qu'il est bon de retenir :

« Résumons, écrit-il les merveilleux résultats de cette politique [celle du précédent gouvernement] : 25 milliards d'inflation en deux temps 10 milliards dans la convention signée avec la Banque de France en juillet 1936, 15 milliards dans celle que les circonstances ont imposée à M. Georges Bonnet, près de 20 milliards d'empunts à des conditions inconnues jusqu'à ce jour, la perte totale du bénéfice de la réévaluation du stock d'or de la première dévaluation, 8 milliards d'impôts nouveaux et comme couronnement deux dévaluations en moins d'un an.

« Quel autre pays a subi pareil désastre ! »

Ce sont là des faits qu'aucune argumente ne peut détruire. Mais les responsabilités de ces gouvernants s'étendent bien au delà du domaine financier. Ils ont empoisonné de haine l'atmosphère qu'on respire dans notre pays.

Telle est l'inévitable conséquence de la doctrine marxiste au nom de laquelle ils gouvernaient, non pour la nation, mais pour une classe élue de la nation et contre les autres classes. Leur théorie les oblige à traiter en ennemis tous ceux qui n'appartiennent pas à la « classe ouvrière » et le but de leur action est moins encore d'élever celle-ci que d'abaïsser les autres. Toute leur propagande a posé la question de telle manière que suivant eux le prolétariat ne peut être libéré que si les non prolétaires sont asservis. On dirait que leur parti, comme ils le concevoient et comme ils l'organisaient, poursuit non pas tel ou tel son propre bien que le mal d'autrui !

Dans une admirable étude que Marcel Thiébaud vient de publier à la Revue de Paris, sous le titre : « En lisant M. Léon Blum », l'auteur rapporte un mot affreux et saisissant qui

exprime ce sentiment avec un accent tragique.

Au cours d'une conversation particulière, il posait à un propagandiste communiste la question suivante :

— Croyez-vous vraiment que les ouvriers seront plus heureux dans un régime collectiviste ?

— Oh ! non, répondit l'autre très froidement ; oh ! non, les ouvriers ne seront pas plus heureux, mais vous, vous serez plus malheureux !

Réfléchissez un peu sur cette belle parole. Je vous jure qu'elle va loin et profond !... Heureusement, une si horrible mentalité est tout à fait contraire à la générosité naturelle du peuple français. Mais si elle ne se répand pas davantage dans les milieux populaires, ce n'est certes pas la faute des marxistes dont le but avoué est de dresser les unes contre les autres les différentes catégories sociales qui composent notre pays.

Ei c'est pourquoi il nous a toujours paru monstrueux qu'on leur ait associé les républicains qui, eux, veulent exactement le contraire.

Dans une étude récente, notre confrère Mirkine-Guetzevitch montre que le marxisme a été la cause de la faillite démocratique de l'Europe d'après-guerre. Le phénomène s'est produit partout : en Allemagne, en Autriche, en Italie et, maintenant, en Espagne. Partout, le socialisme dominant ou menaçant a préparé le triste règne des dictateurs.

Cette vérité date de loin et notre confrère rappelle opportunément la fameuse et décisive riposte de Clemenceau à Jaurès : « C'est le développement de cette société de la « Révolution Française dans la justice et la liberté qui est tout notre programme, et ce programme me nous Popposons hardiment à vos conceptions autoritaires et dogmatiques ! »

Il faudra bien qu'on arrive à reconnaître cette évidence que les socialistes ne sont pas démocrates et qu'il faut faire son choix entre le socialisme et la démocratie.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT ÉCRIT.

Le rhume des foins

Connaissez-vous le rhume des foins ? Si vous en avez simplement entendu parler, Dieu vous en garde ! Si vous l'avez, Dieu vous bénisse ! c'est le cas de le dire, car vous allez éternuer sans repos. Votre nez va flamber, vos yeux vont fonder et, dans ce désarroi lacrymal, votre tête douloureuse va se vider de tout autre désir que celui de vous moucher et de retrouver le repos. Hélas ! le mal est souvent durable et, chez certains sujets, il étend très loin ses ravages. Fièvres, embarras gastriques, entérite, troubles des centres nerveux, névralgies, asthme et bronchite. Tout le magasin des souffrances.

D'où vient cette fâcheuse affection ? Est-ce des foins ? c'est probable. On prétend qu'il s'agit de débris végétaux imperceptibles qui irritent les muqueuses nasales. Il est des gens qui ne peuvent traverser une prairie, à la fin de mai ou au début de juin sans contracter le désagréable rhume. D'autres, on a extrait du pollen de certaines herbes, du maïs, du seigle, du froment, une toxine qui, instillée dans les fosses nasales ou dans les yeux des personnes prédisposées, ont déterminé les symptômes caractéristiques du mal.

Mais il paraît que certains malades sont, durant toute l'année, sujets à ces troubles ; cela contredit quelque peu l'observation de principe dont nous avons parlé. Enfin, on a signalé que les arthritiques et certains névropathes étaient plus particulièrement atteints.

Accusons tout de même les foins : d'abord, c'est plus poétique et puis cela limite à la fin de la récolte la durée de nos inquiétudes. D'ailleurs quel qu'en soit le nom et quelle qu'en soit la cause, l'essentiel, c'est le traitement efficace. Malheureusement, on ne semble pas plus fixé à son sujet et on a tâté plus d'un remède sans en avoir tiré merveille.

Comme... c'est dans le nez que ça chatouille, c'est surtout à cet organe que la médecine s'est attaquée. Assez rudement même, du bistouri et surtout du thermocautère ; sans trop se rappeler que souvent mieux vaut douceur que violence. Le moyen a réussi quelquefois ; parfois aussi il a aggravé les choses. On a tenté mille autres systèmes et même davantage, si l'on tient compte qu'en Amérique et en Allemagne il s'est fondé, il y a vingt ans, des associations de malades du rhume des foins dont chaque membre est tenu de faire connaître à ses collègues le résultat de ses essais médicamenteux.

Informations

Au Sénat

Le Sénat, dans la séance de mardi adopte un projet de loi créant au ministère du travail des emplois d'inspecteur adjoint et un projet relatif à la prorogation des conventions collectives du travail.

Le projet de loi ayant trait à l'organisation professionnelle des rapports entre employeurs et employés pour conventions collectives dans les professions agricoles est renvoyé à la commission par 204 voix contre 72.

Il adopte le projet ayant pour objet de proroger les délais de mise en instance des pensions.

A la Chambre

Dans sa séance de mardi matin, la Chambre adopte le statut des voyageurs de commerce, l'institution d'une caisse de retraite pour les clercs de notaire et l'interdiction du travail « noir ». Elle vote également la loi tendant à rendre obligatoire l'apposition d'une marque nationale artisanale sur les objets fabriqués par des artisans.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte un projet tendant à la création d'un cadre de spécialisation dans l'armée de terre, et un projet sur l'avancement dans l'armée.

Dans la séance de nuit, la Chambre adopte plusieurs projets de loi tendant à la réorganisation de la police parisienne et à la mise en instance des pensions.

Les pouvoirs financiers

M. Georges Bonnet et les services du ministère des finances poursuivent la mise au point des projets qui seront discutés au cours de la réunion gouvernementale qui se tiendra dès que les Chambres auront été mises en vacances.

De toutes façons avant le Congrès socialiste à l'occasion duquel de nombreux ministres seront retenus à Marseille. Selon toute vraisemblance, MM. Camille Chautemps et Georges Bonnet soumettront à la signature du chef de l'Etat un décret unique, mais ce document comportera de nombreux articles.

Certains articles auront trait à la répression de la fraude fiscale. Le gouvernement attendrait environ deux milliards des membres qui seront pris dans cet ordre d'idées.

Banque de France

La Banque de France a baissé son taux d'escompte de 6 à 5 0/0 ; les avances sur titres de 7 à 6 0/0 ; les avances à 30 jours, de 6 à 5 0/0.

Bourses de commerce

Les Bourses du commerce, fermées depuis mardi dernier en vue d'éviter toute spéculation, ont été rouvertes mardi.

Les 40 heures dans l'hôtellerie

Une délégation ouvrière de l'industrie hôtelière a été reçue mardi matin, par M. Chailly, directeur du cabinet du ministre du travail. Cette délégation était venue exposer les difficultés d'application des 40 heures dans leur corporation, les patrons demandant que le travail soit réparti sur six jours et les ouvriers réclamant les cinq-huit.

Les députés se sont ensuite rendus à la présidence du conseil.

En Belgique

M. Van Zeeland, qui revient des Etats-Unis, où il a eu les entretiens importants que l'on sait avec le président Roosevelt, est arrivé à Bruxelles mardi matin.

M. Van Zeeland s'est déclaré enchanté de l'accueil qui lui avait été réservé aux Etats-Unis et fort satisfait des résultats obtenus qui dépassent ce que l'on aurait pu normalement espérer.

Le premier ministre s'est particulièrement réjoui de l'estime et de la faveur dont bénéficie actuellement la Belgique dans la grande république américaine.

En Espagne

Une certaine activité se manifeste sur le front de Grenade. Les insurgés ont subi de lourdes pertes au cours des récents combats. Ils ont abandonné un matériel de guerre assez important. Une de leurs batteries a été réduite inutilisable par le feu des canons républicains.

Pas de volontaires étrangers

Le général Franco ne serait pas opposé au retrait des volontaires étrangers combattant dans les deux camps espagnols. Le « Diaro de Burgos » publiait d'ailleurs, dimanche, une information dans ce sens. Si ces indications devaient se vérifier, la situation internationale créée par l'attitude de l'Allemagne et de l'Italie pourrait évoluer prochainement dans une direction conforme aux vues franco-britanniques.

On assure, cependant, qu'un sérum aurait été découvert et qu'il suffit d'une injection pour prévenir ou pour guérir un accès. Puisse cette formule être bienfaisante, ô lecteurs, si le rhume des foins vous accable !

Daniel BRICE.

Incident russo-mandchou

Un nouvel incident vient de se produire à la frontière orientale.

Le quartier général de l'armée Kouan Loung annonce que, le 5 juillet, des troupes soviétiques ont franchi à trois reprises la frontière orientale près de Chien Shan, à 50 kilomètres au sud-ouest de Mishan.

Les deux premières fois, les soldats soviétiques tirèrent sur un avant-poste nippon-mandchou, qui riposta et abattit deux soldats soviétiques.

150 soldats soviétiques environ, disposant de deux ou trois canons, ont de nouveau franchi la frontière et bombardé l'avant-poste de Chien Shan. Ils ont été repoussés par les troupes nippon-mandchoues qui leur ont infligé de lourdes pertes.

EN PEU DE MOTS...

— Le nombre des entrées à l'Exposition depuis l'ouverture s'élève à 3 millions 574.861 entrées.

— Au tirage des Foncières 1879, les numéros 953.642 et 978.868 sont remboursés par 100.000 fr. ; au tirage des Foncières 1885, le numéro 252.646 est remboursé par 100.000 francs.

— Le nombre total des chômeurs le 21 juin, en Angleterre était de 1.336.598, en diminution de 94.732 depuis le 24 mai.

— Deux gros hydravions partis, l'un de Terre-Neuve et l'autre d'Irlande, ont traversé l'Atlantique, le premier en 12 h. 40, le deuxième en 15 h. 11.

— Un incendie a détruit, mardi matin, une maison de santé d'Hiroshima (Japon). Cinq malades ont pu s'échapper, mais 21 autres ont péri.

— Des découvertes préhistoriques viennent d'être faites dans le lac Ledro, près de Trieste. Les vestiges d'un village en remontent à la période intermédiaire entre la période néolithique et l'âge de bronze.

NOS ÉCHOS

Un beau tableau.

La dernière fois que nous vîmes Armand Dayot, ce fut à l'inauguration d'une exposition retrospective de Toulouse-Lautrec vers 1927 ou 28. Un gros homme très excité l'aborda ce jour-là et lui dit :

— Je sais où vous trouverez un tableau de Lautrec à vendre, à des conditions intéressantes.

— Ah ! ah ! fit la critique tout heureux. Un grand tableau.

— Asses. La Goulue levant la jambe au son des violoncelles et des petites flûtes.

— Où est-ce ?

— Chez un vieux brocanteur, une espèce de maniaque qui habite près de Saint-Julien-le-Pauvre.

— Et le tableau est en bon état ? demanda encore Dayot, ne pouvant croire à sa bonne fortune.

— En bon état ? Je crois bien, répondit le gros homme. Toutes les fois que le vieux est à court d'argent, il le lave !

Dayot n'en demanda pas plus, et il ne s'enquit pas d'une adresse plus précise.

Solitude.

On procède à la vente aux enchères d'un lot d'animaux féroces provenant d'une ménagerie.

Un loup, à l'allure particulièrement redoutable, est adjugé à un homme que personne ne connaît parmi la foule des forains venus à la vente.

Après l'adjudication, l'ex-proprétaire de la ménagerie, dont les pensionnaires viennent de changer de maîtres, va trouver l'inconnu et lui demande :

— Vous possédez une ménagerie ?

— Non, répond l'inconnu, et d'un ton confidentiel : j'ai perdu ma femme il y a six mois et je me sens terriblement seul.

Economie.

A la suite d'une querelle violente, deux Mexicains décident de se battre en duel, mais pour ne pas attirer l'attention, ils gagnent une petite localité voisine de Mexico.

A la gare, l'un d'eux prend un billet d'aller et retour. Le second se contente d'un aller et, comme son adversaire lui demande :

— Vous complexez dans ce pas revenir ?

— J'utilise toujours le coupon de retour de mon adversaire, répond-il tranquillement.

Les beaux « titres » de « Paris-Soir ».

On lit dans le Paris-Soir portant la date de mercredi 23 juin le titre suivant :

« Harry Brown Cook, pour avoir voulu la vivre heureux entre sa femme et sa « belle-sœur, a été poussé au suicide « puis au divorce. »

Fallait-il qu'il en eut assez de sa vie conjugale pour demander le divorce même après s'être tué.

UNE ÉPREUVE DE FORCE

Les écrivains militaires ont l'habitude de dire que de deux troupes marchant à la rencontre l'une de l'autre, l'une lâche toujours pied, — ou presque toujours — avant le choc. Ceux de nos contemporains dont le champ d'observation militaire n'a pas dépassé la rue n'ont pas été sans remarquer que dans les rencontres entre manifestants ou entre la police et les manifestants, le phénomène est constant. Je ne citerai que deux exemples tirés du 6 février : à un moment, vers sept heures, je crois, l'ardeur des manifestants fut telle que sans attendre le choc, le barrage qui tenait l'entrée du pont de la Concorde se rompit et reflua jusqu'au milieu du pont ; inversement, lorsque les forces policières, au lieu de vouloir décider à charger, elles ne trouvaient devant elles qu'une foule qui trouvait l'instant d'après elles étaient aux Champs-Élysées. D'ailleurs, dans la vie courante, lorsqu'une querelle met aux prises deux hommes, on voit le plus souvent l'un des deux, non pas nécessairement le plus faible ou le plus lâche, mais le plus nerveux, celui qui imagine le mieux les coups, se replier avec de bonnes raisons. En d'autres termes, la victoire morale précède dans neuf cas sur dix le combat physique et le rend inutile.

A chaque instant, dans l'histoire des peuples le phénomène intervient ; c'est ce qu'on appelle l'épreuve de force, qui, encore une fois, est bien plutôt une épreuve morale qu'une épreuve physique. Nous en avons vu quelques choses pour notre part durant les dix années qui ont précédé la guerre et, à vrai dire, nous n'avons franchement cédé et perdu la face qu'en 1905 et il était à ce moment-là bien difficile de faire autrement. Cette épreuve de force, l'Italie l'a imposée à l'Angleterre en 1936 et l'a gagnée. L'Angleterre s'en souvient d'ailleurs ; elle n'est pas puissante à oublier ces reculs-là.

Eh bien, voici quelques jours, l'Allemagne et l'Italie ont recommencé le jeu. Il ne s'agit pas pour elles de faire la guerre : il s'agit simplement de prendre une attitude et un ton tels que leurs adversaires puissent croire qu'elles sont décidées à faire la guerre et céder — par pacifisme diront les chercheurs d'excuses — disons plus honnêtement : par pitié.

L'Allemagne et l'Italie estimaient que le moment était bien choisi : une France travaillée de discordes et en état de guerre civile larvée ; une Angleterre qui n'avait pas achevé son réarmement. (Je m'excuse de dire ce que je ne dis pas ; la France mais on entend bien que ce n'est pas la mon sentiment, mais celui des journaux italiens et allemands ou même de la plupart des habitants de l'Europe centrale, s'il est vrai qu'à Bucarest, par exemple, à l'affirmation « Je suis Français » succède toujours la réplique : « Alors, vous êtes communiste. »)

Donc, Berlin et Rome tentèrent le coup à Londres par cette proposition assez imprudente de supprimer le contrôle maritime en laissant subsister le contrôle terrestre. Cela revenait à assurer le succès des nationalistes, par ailleurs reconnus comme belligérants, en bloquant les gouvernements eux-mêmes les Pyrénées avec l'aide de la France, et sur mer, — sans même parler de l'appui italo-allemand — par le jeu de la flotte nationaliste aujourd'hui plus forte que la républicaine, pour les éternelles raisons de technique et de discipline, éternellement foulées aux pieds par certains.

Il semble que Paris et Londres ne se soient pas laissés impressionner. Le fait est que samedi, M. Neville Chamberlain a proclamé que les Anglais n'entendaient pas abandonner le réarmement et que c'était au contraire « la première tâche de l'Angleterre que de réarmer ». Voilà un point acquis. Si en 1937 l'Angleterre prend ce ton que sera-t-elle ?

Un choix qui s'impose.

A son arrivée au régiment, comme auxiliaire pendant la guerre, on proposa à Yves Mirande de choisir un emploi aux W.-C., ou à la cuisine.

— Mon adjudant, décida-t-il, comme l'odeur de la cuisine me porte sur le cœur, donnez-moi les W.-C.

Un mot du Tigre.

On demandait à Clemenceau pourquoi il avait l'habitude d'exprimer son mépris en traitant « d'avant-dernier des hommes » l'un de ses subordonnés qu'il n'estimait guère.

— C'est pour ne décourager personne, répondit-il.

En 1942 quand les 150 milliards engagés se traduiront par 10.000 avions (l'Angleterre en a 1.500 pour l'heure) et par un accroissement de sa flotte qui ne sera que de 33 0/0 pour ses cuirassés, mais lui permettra notamment de doubler le nombre de ses croiseurs. Car la question financière ici intervient : dans les cinq ans qui viennent nul n'imagine que l'Italie puisse en sus de ses budgets de la guerre, de la marine et de l'air, consacrer 150 milliards à ses armements. Elle lancera 2 navires de 35.000 tonnes, c'est vrai, mais l'Angleterre en lancera 5, et elle en a 15 déjà, l'Italie n'ayant que deux vieux 22.000 tonnes remis à neuf. De même l'Angleterre passera de 1.500 à 10.000 avions. L'Italie en a, paraît-il, 2.000, mais pour qu'elle ait la rapidité avec laquelle les avions vieillissent, on peut penser que l'Italie aussi le maximum italien est atteint. Et ce que je dis de l'Italie on peut jusqu'à un certain point le dire de l'Allemagne, d'autant que la France a son mot à dire dans la course, et le dit.

Il y a là de quoi faire réfléchir les meilleurs joueurs de poker, mais voici mieux encore : c'est ce qu'a proclamé, le même jour, M. Eden à Coughton. Il a donné à la politique anglaise, en ce qui concerne l'Espagne, deux buts : l'un de limiter la guerre à l'Espagne (notons, entre parenthèses, que c'est le nôtre), l'autre c'est « le maintien de l'intégrité territoriale de l'Espagne. Que personne ne mette en doute, a-t-il ajouté, ce que cela signifie pour nous ».

Et en même temps, pour bien préciser les intentions de l'Empire, le ministre de la marine envoie à Malte le *Warspite* et le *Malaya* et se tient prêt à y envoyer le *Royal Oak*. Ce sont trois belles unités de plus de 31.000 tonnes, entièrement modernisées, avec machines neuves.

Il est vrai que l'Italie riposte en déclarant que les grandes manœuvres italiennes auront lieu en Sicile au mois d'août. Et le *Popolo di Roma*, commentant la chose, déclare même que le gouvernement entend souligner par la « l'importance de la nouvelle situation générale politico-stratégique créée pour l'Italie par la conquête de l'Éthiopie ». « L'Italie, poursuit le journal, a, en effet, repris d'une façon concrète la mission méditerranéenne que lui imposent sa situation géographique et son droit à la vie. Le contrôle du grand canal qui est le passage obligatoirement de la Méditerranée occidentale et la Méditerranée centro-orientale. »

Nul en France ne cherchera à nier cette très particulière situation géographique, ni à vouloir sous-estimer les intérêts italiens en Méditerranée. Mais la Méditerranée n'est pas une mer italienne. Elle est aussi une mer française. Elle est aussi une mer anglaise. Elle est la « grande artère de l'Empire » dit M. Eden. Voilà pour la Méditerranée. Et quant à l'Espagne, les positions sont bien prises par l'Angleterre et par la France. L'Espagne sera ce qu'elle voudra, ce qu'elle voudra. Mais elle sera aussi. Elle ne sera ni allemande, ni italienne. Les Canaries seront espagnoles, les Baléares espagnoles, le Rif espagnol.

La question n'est donc pas pour Londres (ni pour Paris) de savoir qui l'emportera des deux partis à l'heure actuelle en lutte au delà des Pyrénées (car, ni Londres, ni Paris, n'interviendront) ; la politique envisagée par Londres (et sans doute par Paris) est de défendre dans l'avenir le gouvernement espagnol, quel qu'il soit, contre ceux qui, sous le prétexte de se faire payer, entendraient lui ravir tout ou partie de sa souveraineté. J'avoue que pour ma part je trouve fort beau ce jeu anglais et que je donnerais gros pour qu'il fut anglo-français. Et j'ajoute que sans doute on le suit avec intérêt en Espagne, et non pas seulement à Valence, mais dans les deux camps.

Pierre DOMINIQUE.

Utilité de la presse.

Le marchand de journaux. — Eh mon prince, achetez-moi une feuille. *Le passant*. — Je n'en ai pas besoin. Je suis renseigné par la radio. *Le camelot*. — Mais vous ne pouvez pas faire de paquets avec un poste de T.S.F.

Problème.

Elle — Henry, voici plus de dix ans que nous nous fréquentons. Ne croyez-vous pas qu'il serait temps de songer à nous marier ?

Lui. — Oui, vous avez raison. Mais qui voudra de nous ?

LE LISIEN.

Chronique du Lot

Les monuments et les sites

La commission départementale des monuments naturels et des sites s'est réunie le 24 juin. **Etaient présents :** MM. Grangié, Représentant de M. le Ministre des Beaux-Arts ; Bergougnoux, Gorses, Calmels, Docteur Péliissé, Rouge, Albouy, Cockempot, Orliac, Bourgois. — **Eclusés :** MM. Faure, Irague, Mayaudon, Laporte.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Cabouat, Préfet du Lot, qui donne connaissance des questions sur lesquelles la Commission est appelée à se prononcer.

1. **Site de Rocamadour :** a) L'ascenseur : M. le Président demande à MM. Orliac, Rouge, Delmas, Péliissé et Bergougnoux, chargés d'une enquête ; sur les inconvénients d'une construction projetée par M. Menot, hôtelier à Rocamadour, de rendre compte de leur mission.

M. Bergougnoux expose que, telle qu'elle est prévue au plan produit par M. Menot, la construction à édifier à l'arrivée de l'ascenseur à hauteur de la promenade, serait susceptible de déparer le site.

A l'unanimité, la Commission s'oppose à cette construction.

M. Orliac fait connaître dans quelles circonstances le projet a été envisagé et les résistances qu'il rencontre à Rocamadour.

M. le Président signale l'intérêt d'une tentative de conciliation. Quelles que soient les querelles locales, il invite la Commission à ne pas s'opposer à toute construction d'ascenseur, dans l'intérêt du tourisme.

Il propose de ne donner avis favorable à la demande de M. Menot que sous les réserves suivantes :

Ou construction de l'arrivée de l'ascenseur dans un bâtiment du style des Eglises voisines, en moellon du pays avec couverture de vieilles tuiles.

Ou remaniement du projet comportant diminution de 7 à 8 mètres de l'élévation du point d'arrivée qui serait ainsi dans le rocher et masqué.

La Commission à l'unanimité accepte cette solution.

b) **Électrification :** M. Bergougnoux au nom de la délégation d'enquête rend compte de l'examen du réseau d'électrification aménagé dans le bourg de Rocamadour par l'Union Electrique rurale. Le site a été protégé dans toute la mesure possible et M. le Directeur de la Société s'est engagé à reprendre un pylône.

Toutefois, M. l'Architecte estime que l'installation des lignes téléphoniques effectuée par l'Administration des P.T.T. est à modifier.

La Commission décide de saisir cette administration et prie M. Bergougnoux de se mettre en rapport avec M. le Directeur des P.T.T. afin d'obtenir que les lignes soient déplacées comme il convient.

II. **Classements des abords de l'église de Marcihac.** — M. le Préfet donne connaissance à l'Assemblée de la dépêche de M. le Ministre des Beaux-Arts invitant la Commission à donner son avis sur le projet d'inscription sur la liste prévue à l'article 4 de la loi du 2 mai 1930 des parcelles 425 B et 425 C attenantes à l'Eglise de Marcihac et situées dans l'angle formé par la nef et le transept.

Après rapport de M. Bergougnoux, la Commission donne avis favorable et demande à M. le Ministre des Beaux-Arts de donner suite à sa décision du 9 juin 1937.

Récompense honorifique

La Société française d'Archéologie qui a tenu ses assises dans le Lot, a décerné à M. Roine, maître-maçon à Bonneville, une médaille de bronze pour services rendus dans les monuments historiques, en exécutant des travaux particulièrement délicats au château de Castelnaud.

Nos félicitations.

Application de la loi de 40 heures au P.-O.-Midi

Le recrutement nécessaire par l'application de la semaine de 40 heures est terminé au P.-O.-Midi qui n'a plus maintenant à assurer que ses besoins normaux ; le nombre des candidatures retenues permet d'ores et déjà d'y faire face très largement. Aucune demande d'emploi ne sera, par suite, prise en considération jusqu'à nouvel avis, exception faite pour celles des candidats aux emplois d'ajusteurs-monteurs et de monteurs-électriciens, dans lesquels des vacances sont susceptibles de se produire.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 10 — DIMANCHE 11 (à 21 heures)

DIMANCHE (matinée)

Emil JANINGS

Léopoldine KONSTANTIN

DANS

Les Deux Rois

un film incomparable

Les Cours de Taille Fruitière

Nous avons plaisir à constater le vif intérêt avec lequel ont été suivis dans la région de Duravel et d'Albas les cours de taille fruitière organisés par la Direction des Services Agricoles du Lot en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la Compagnie du P.-O. et le Syndicat des producteurs de pêches.

Malgré les absorbants travaux des champs — où l'on ne songe guère à pratiquer la semaine de 40 heures — de très nombreux cultivateurs assistaient aux leçons et démonstrations qui ont eu lieu les vendredis 2, samedi 3 et dimanche 4 juillet.

C'est M. le professeur Lapedagne, de l'Institut agricole de Toulouse, qui commençait les cours vendredi matin à Albas. Pendant ce temps, M. Bacquier, moniteur de taille de la Compagnie P.-O.-Midi, faisait ses démonstrations à Duravel. Et, alternativement, dans les deux centres, l'enseignement théorique et pratique se succédait devant un auditoire qui le suivait très attentivement.

Le dimanche, un jury présidé par M. Gromas, professeur d'agriculture à Cahors, faisait passer l'examen pour les épreuves de seconde série. Nous savons que les examinateurs ont été extrêmement satisfaits des résultats et M. Gromas a publiquement félicité les cultivateurs.

Le troisième et dernier examen sera passé, croyons-nous, vers la fin de l'année où les candidats seront convoqués afin de subir l'épreuve après laquelle pourront leur être décernés les diplômes de la Chambre d'Agriculture du Lot.

Encore une fois il convient de se féliciter des excellents résultats obtenus et remercier tous ceux qui y ont contribué.

Courrier aérien métropolitain

Le ministre des P.T.T. a inauguré, mercredi 7 juillet, au Bourget, les premières liaisons aériennes de jour pour le transport du courrier ordinaire non surtaxé à l'intérieur du territoire métropolitain.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS

13, rue du Bac, 7

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

(Avis aux étrangers)

Aux termes de l'article 5 du décret du 6 février 1935, toute carte périmée est sans valeur.

En conséquence, l'Office départemental rappelle aux travailleurs étrangers qu'en vertu des instructions qui précèdent, ils doivent demander le renouvellement de leur carte d'identité de travailleur dès que cette pièce arrive à expiration. L'obsolescence de ces prescriptions met le titulaire d'une carte d'identité ou d'un récépissé de travailleur, dont le renouvellement n'a pas été demandé en temps utile, en situation irrégulière. Cet étranger ne peut donc plus occuper un emploi salarié et, en outre, s'expose à être renoué vers son pays d'origine.

Quant à l'employeur, il est passible de peines correctionnelles.

Syndicat de l'Hôtellerie

Le Syndicat de l'Hôtellerie, Cafés, Restaurants et débitants de boissons du département du Lot, informe que la loi des 40 heures doit être appliquée intégralement d'urgence dans tous les établissements.

Les adhérents au Syndicat vont recevoir des instructions écrites sur le décret d'application de cette loi ; par la suite les renseignements seront demandés au siège du Syndicat. *Le Bureau.*

Avis aux chômeurs du commerce et de l'industrie

Par application des dispositions du décret du 23 octobre 1935, accordant au chômeur le bénéfice des Assurances sociales lorsqu'ils sont en chômage involontaire, tous les salariés se trouvant dans ces conditions doivent se faire inscrire à l'Office public de placement compétent pour le lieu de leur résidence (la mairie lorsqu'il n'y a pas de section de l'Office départemental de placement) et remettre le feuillet trimestriel de cotisations se rapportant à la période de chômage.

Ne pourront bénéficier de ces dispositions :

1° Les assurés qui, sans motif valable, ne se présenteront pas aux convocations qui leur seront adressées ou qui ne se soumettront pas aux contrôles de l'Office de placement ou de ses correspondants ;

2° Ceux qui, sans motif valable ou parce qu'ils sont en chômage à la suite d'un différend collectif de travail, refuseraient d'accepter un nouvel emploi ;

3° Ceux qui, sans motif valable, refuseraient de participer aux travaux de secours organisés par les administrations pour occuper les chômeurs.

Plainte

M. Buges, de Duravel, fut frappé d'un violent coup de poing par son voisin, M. Pechberly.

M. Buges, affirme que M. Pechberly l'a frappé sans provocation de sa part. Il a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

CONTRE LE DORYPHORE

M. le Ministre de l'Agriculture vient d'adresser à M. de Monzie, député du Lot, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre et cher collègue, Par lettre du 19 juin, vous avez bien voulu attirer mon attention sur les ravages causés par le doryphore dans votre département et me demander quels nouveaux moyens de défense ont été envisagés contre ce fléau.

J'ai l'honneur de vous informer que mes services techniques continuent à préconiser les premiers traitements par les arseniates plombiques ou de chaux. D'autres produits, tels que les poudres à base de rotenone ou de fluosilicate de baryum, ont fait l'objet de leurs recherches et certains ont donné des résultats encourageants ; mais leur emploi est parfois subordonné à des raisons de convenance pécuniaire.

J'ajoute que ces services n'ont pas perdu de vue la lutte biologique par les insectes prédateurs du doryphore. En effet un technicien a été chargé de la mission de récolter aux Etats Unis d'Amérique plusieurs spécimens de ces insectes qui sont élevés et multipliés au centre de recherches phytopathologiques de Bordeaux, pour être disséminés dans les champs doryphorés.

Les cultivateurs du Lot et en particulier les dirigeants des syndicats de défense, ont intérêt à s'adresser au Directeur des services agricoles départementaux pour tous renseignements utiles, ce fonctionnaire étant chargé de l'organisation de la lutte contre le doryphore. En ce qui concerne les produits nouveaux, ils peuvent s'adresser à M. le Docteur Feytaud, Directeur du centre précité et conseiller technique de mes services pour toutes les questions relatives aux recherches sur le doryphore. Veuillez agréer...

Officiers de réserve et en retraite du Lot

Déjeuner amical du 4 juillet

Le 4 juillet dernier un repas amical réunissait à Prayssac une quarantaine d'officiers de réserve de l'Armée du Lot et officiers de l'active de la garnison de Cahors.

A 11 h. 1/2, ils se sont rendus au monument aux morts où ils ont déposé une gerbe de fleurs et observé une minute de silence ; ils ont déposé ensuite une autre gerbe à la statue du maréchal Bessières, duc d'Istrie, l'illustre enfant de Prayssac.

A midi ils ont été reçus à la Mairie où la municipalité leur a offert un vin d'honneur.

M. Dutours, maire et officier de réserve leur a souhaité la bienvenue, au nom de la population. M. le capitaine Rajadé, vice-président de l'Amicale, a remercié au nom de ses camarades pour l'accueil chaleureux qui leur a été fait par la coquette ville de Prayssac, si intelligemment administrée et embellie par le camarade Dutours.

A midi 30, un banquet a été servi à l'Hôtel de la Terrasse (Hôtel Lamour).

Au champagne, M. Rajadé dit qu'il a été convenu qu'à cette réunion de famille aucun discours ne serait prononcé. Aussi il se contenta de saluer et remercier encore une fois le premier magistrat de la Cité et il présenta les excuses d'un certain nombre de camarades, de l'active et de la réserve, en particulier celles du commandant Grangié, Président de l'Association, retenu à Cahors par la maladie de Mme Grangié, à qui les officiers souhaitent un prompt rétablissement.

Il adresse ses plus vives félicitations au traîtreur, notre camarade le lieutenant Robert, qui nous a fait servir d'une façon impeccable un succulent et fin repas.

Après avoir entendu quelques bonnes et gaies histoires, on se donne rendez-vous à l'assemblée générale et au banquet de novembre prochain.

Atterrisage forcé

Dimanche, un avion de passage a été forcé d'atterrir sur le champ de course de Gramat. Au cours de l'atterrisage, l'appareil a subi de tels dommages qu'il a dû être embarqué par la voie ferrée. Le pilote et le passager n'ont eu aucun mal.

Ecole d'Agriculture et d'Arboriculture fruitière de Fazanis-Tonneins (Lot-et-Garonne)

L'examen d'entrée et le concours pour l'attribution des bourses à l'Ecole d'Agriculture de Fazanis, à Tonneins (Lot-et-Garonne), auront lieu le **jeudi 22 juillet à Agen**, Maison de l'Agriculture. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole, à Tonneins.

Dérapage

Mardi soir, par suite d'un dérapage, M. Pujol, étant à bicyclette, tomba sur la route près de Jambusse et a reçu des contusions.

EDEN

JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

Un superbe programme

Les Bateliers de la Volga

AVEC

Pierre BLANCHAR, Vera KORÉNE, Charles VANEL et INKIFOFF

PRIX DES PLACES

Premières : 3 fr. Balcon : 4 fr. Enfants : 1 fr. 50.

CAHORS

L'ACTION DES FAUSSAIRES

Les journaux annoncent que depuis quelque temps, un grand nombre de faux timbres-poste de 50 centimes sont écoulés et vendus en France. L'imitation est presque parfaite et les différences de matière et d'impression n'apparaissent qu'à l'examen des spécialistes.

Ce n'est certainement pas une bonne nouvelle, mais les expéditeurs de lettres n'ont qu'à acheter leurs timbres dans un bureau de poste. Il ne semble, pas, en effet, que ce soit là où se trouvent les faux timbres.

**

Mais il y a pire : les journaux annoncent également que sont mis actuellement, en circulation, de faux dixièmes de billet de la Loterie Nationale.

Ca, c'est plus grave ! Perdre un timbre de 0 fr. 50 centimes n'est rien, mais acheter un faux dixième de billet de la Loterie c'est perdre 11 fr., et surtout souffrir d'une cruelle déception !

En effet, si on achète un dixième, le jour du tirage, on attend avec émotion les résultats. Si le numéro du billet que l'on possède, sort, on conçoit la joie qu'éprouve le gagnant, qui, dès le lendemain se rend au dépôt pour percevoir le montant du gain.

Mais, si, au lieu de le payer, le dépositaire lui dit : « Monsieur, le numéro de votre billet est gagnant, mais vous n'avez droit à rien. Votre billet est faux ! »

Alors, voyez la déception ! Avoir eu la veine de posséder un numéro gagnant et brutalement apprendre que le billet ne vaut rien, ça, il faut le reconnaître, c'est dur.

Mais il ne faut pas s'alarmer, puisqu'aussi bien les dépositaires des billets savent bien qu'à la source où ils s'approvisionnent les billets ne sont pas faux.

**

Dans tous les cas, nous pouvons affirmer que les billets de la Loterie de la Presse républicaine départementale dont le dépôt est chez M. Emile Frayssinet, débit de tabac « Au Khédive », à Cahors, ne sont pas faux et que chacun peut et doit en prendre un en toute sécurité pour la somme de 2 francs !

L. B.

NOS COMPATRIOTES

Notre jeune compatriote, M. Jean Crabol, ancien élève du Lycée Gambetta, externe des hôpitaux de Paris, a été reçu brillamment aux examens de deuxième année de Médecine. Bien vives félicitations.

Succès universitaires

Notre compatriote, M. Conti, vient de subir avec succès les épreuves de 3^e année de médecine, devant la Faculté de médecine de Toulouse. Nos félicitations à M. Conti, qui est un ancien élève du lycée Gambetta.

Lycée de Jeunes Filles

Sont admises au baccalauréat : **Première A :** Bris, Cax, Doumerg (mention assez bien), Joannin, Lacoste, Marty.

Première A' : Cappus (mention assez bien) ; Gayet (mention assez bien) ; Peindarie.

Philosophie : Cassan (mention assez bien), Escamel.

Lycée Gambetta

Sont définitivement reçus au Baccalauréat les élèves du lycée Gambetta dont les noms suivent : **Première A.B. :** MM. Lavergne, Theil (assez bien), Ausset, Lescalle, Girma.

Mathématiques élémentaires : M. Boissoles. **Philosophie :** MM. Aladel (assez bien), Blianié, Cazaubon, Bailles. Nos félicitations.

**

La distribution solennelle des prix faite aux élèves du lycée Gambetta aura lieu le mardi 13 juillet.

Elle sera présidée par notre distingué compatriote et ami, Henri Canguel, ancien élève du lycée Gambetta, directeur général de la Compagnie transatlantique.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Gaït, professeur agrégé de philosophie.

LA DEUXIÈME DISTRIBUTION POSTALE

A dater du 7 juillet 1937 la deuxième distribution qui avait lieu à Cahors à 13 h. 30 sera faite à 15 h. 30.

Cette mesure permettra de faire distribuer le jour même les lettres missives ordinaires déposées ou parvenues à Paris avant 7 heures du matin et acheminées par avion de Paris à Toulouse ainsi que les objets de toute nature en provenance du Midi, apportées par le train rapide n° 56.

La nouvelle organisation permettra également de comprendre dans la 2^e distribution d'un certain nombre de bureaux du département les correspondances ordinaires parvenues à Paris le matin même, alors que jusqu'à présent ces objets n'étaient distribués que le lendemain matin.

Vol

M. Elie Vergnole, coiffeur, s'était rendu, dimanche, au Stade de l'Aviron, pour se baigner. Mais pendant qu'il prenait son bain, les vêtements qu'il avait placés dans une cabine furent visités et M. Vergnole constata que sa montre et une paire de lunettes lui avaient été volés.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

ELECTRIFICATION DE CAHORS-EST

Le Bureau du Syndicat d'Électrification de Cahors-Est dont le président et le vice-président sont respectivement MM. de Monzie et René Besse, s'est réuni le 30 juin à la Mairie de Cahors et, en présence de MM. les Ingénieurs du Génie rural, a pris les décisions suivantes :

1^o Réalisation d'un emprunt syndical pour l'électrification des écarts, les délibérations nécessaires ayant été prises antérieurement par les communes faisant partie du Syndicat ;

2^o Mise en adjudication restreinte des travaux concernant l'extension du réseau d'électrification déjà existant.

L'adjudication a été fixée au 27 juillet 1937 et toutes dispositions seront prises pour que la mise en chantier suive aussi rapidement que possible la désignation de l'entrepreneur adjudicataire, étant rappelé qu'une importante subvention a été accordée antérieurement par M. le Ministre de l'Agriculture.

D'autre part les formalités d'admission de la commune de Marcihac au Syndicat de Cahors-Est ont été remplies et le Président a été autorisé à signer toutes conventions utiles à cet effet avec le concessionnaire ; cette commune va pouvoir en conséquence transformer incessamment et développer son réseau de distribution électrique.

D'une manière générale le bureau du Syndicat de Cahors-Est fera toutes les diligences en son pouvoir pour que les écarts des communes du syndicat soient électrifiés aussi rapidement que les circonstances techniques le permettront ; il sera ainsi répondu aux vœux légitimes des populations intéressées.

FETE DU 14 JUILLET

Le Maire de la ville de Cahors vient de prendre l'arrêté suivant pour la fête du 14 juillet :

Mardi 13 juillet 1937. — ARTICLE PREMIER : A 10 heures, au Bureau de bienfaisance distribution de pain aux indigents par les soins de la Commission administrative.

ARTICLE 2. — A 19 heures, la Fête nationale sera annoncée par des salves d'artillerie et la sonnerie des cloches.

ARTICLE 3. — A 21 h. 30, retraite aux flambeaux, avec le concours de « L'Avénir Cadurcien » et de « La Diane ». Arrêts : à la Préfecture, au Monument Gambetta et à l'Hôtel de Ville. Concert donné sur le parvis de l'Hôtel de Ville par la Chorale du P.-O. et « L'Avénir Cadurcien ».

Mercredi 14 juillet 1937. — ARTICLE 4 : A 7 heures, salves d'artillerie et sonnerie des cloches.

ARTICLE 5. — A 10 heures, jeux divers sur la Place Thiers, sur la Place Rousseau (poêle, cruche, ficelle, course en sac, distribution de gâteaux, etc.).

ARTICLE 6. — A 14 h. 30, Concert populaire organisé au Théâtre municipal par « l'Orchestre Symphonique ».

ARTICLE 7. — A 15 heures, concours de boules sur les Allées Fénélon.

ARTICLE 8. — A 16 heures, jeux nautiques à l'Aviron avec le concours de la musique « L'Avénir Cadurcien » (course voile de mer, course bateaux de plaisance, outrigger, course aux canards, etc.).

ARTICLE 9. — A 21 heures, concert instrumental sur les Allées Fénélon, par la société « Les Amis de l'Harmonie ».

ARTICLE 10. — A 23 heures, concert vocal et instrumental sur la Place Aristide-Briand par « l'Orphéon et l'Orchestre Symphonique ».

ARTICLE 11. — A 22 heures, exhibition de boxe sur la place Aristide-Briand.

ARTICLE 12. — A 23 heures, bal public sur la place Aristide-Briand, devant le Monument Gambetta.

Le Maire invite ses concitoyens à paviser et à illuminer leurs habitations.

CONCOURS DE MUSIQUE

Le grand concours de musique organisé à Cahors, aura lieu les 24 et 25 juillet. Plus de 20 sociétés comprenant 1.200 exécutants, y prendront part. Parmi ces Sociétés se trouvera l'« Orchestre Symphonique du P.-O. » de Paris qui groupe 150 exécutants. Un concert sera donné le samedi soir, sur les Allées Fénélon.

Qui l'a perdue ?

Il a été trouvé une certaine somme par M. René Roubert, employé à l'Imprimerie du « Journal du Lot ».

COURS PIGIER DE CAHORS

Les **Établissements PIGIER de Paris** (Société Anonyme au Capital de 2.800.000 francs), ont accordé à Mlle ENJAUX, 12, Boulevard Gambetta, à CAHORS, le droit d'enseigner, sous sa responsabilité de Concessionnaire : la **Comptabilité, la Steno-Dactylographie, les Langues et autres sciences commerciales, avec les méthodes PIGIER, si réputées.**

Tombé de charrette

M. Soubric, de Lavergne, était monté sur une charrette pour charger du foin, lorsque, par suite de la rupture d'une cheville, il fut projeté sur le sol.

Dans la chute, M. Soubric a eu un poignet coupé et de nombreuses contusions.

Quadruple contravention

M. J. G..., de St-Céré, s'est vu dresser une quadruple contravention : 1° pour défaut de permis de conduire les motos ; 2° pour défaut de plaque ; 3° pour défaut de rétroviseur ; 4° pour défaut de carte d'identité.

CRITERIUM CYCLISTE DU 11 JUILLET

Règlement de la circulation

Pour prévenir tout accident pendant la durée du « criterium cycliste » Paris-Toulouse qui passera dans Cahors durant l'après-midi du dimanche 11 juillet, M. le Maire vient de prendre un arrêté interdisant la circulation de tout véhicule sur la route nationale n° 20, entre la place Thiers et le quai Cavaignac de 13 h. 30 à 15 h. 30.

Sur cette route deux barrages seront établis :

L'un au point 84 km. 730 à l'embranchement de la route nationale n° 20 et du chemin de G. C. n° 33 f aussi dénommé « Côte des Evêques » ;

L'autre au point 86 km. 150 au point d'intersection de la route nationale n° 20 et de la route nationale n° 653, quai Ségur.

Les véhicules se rendant à Cahors ou traversant cette ville emprunteront la route nationale n° 653 par les quais, la Côte des Evêques ou la rue Emile-Zola ou vice-versa.

Aucun véhicule ne devra se trouver au stationnement autorisé « habituel, boulevard Gambetta, pendant toute la durée de la course, c'est-à-dire, de 13 h. 30 à 15 h. 30. Les taxis stationneront pendant ce laps de temps, place Gallemar ; les voitures de touristes pourront stationner place Rousseau ou sur le cours Vaxis.

Collision d'autos

Samedi, un camion Ford, conduit par M. Gaston Billon est entré en collision, près de Vayrac, avec l'auto conduite par M. Chambaud...

Il faut éclairer son vélo

MM. Flavia et Balette, gendarmes à Cahors, en tournée, sur la route de Labéraudie, vers 23 heures, pour le service de la circulation furent croisés par un groupe de jeunes cyclistes...

M. Flavia fut heurté par l'un d'eux, le cycliste René Moulinié qui, projeté sur la route, fut contusionné.

Les Sports AU STADE CADURCIEN

En vue de la participation à la fête d'athlétisme organisée par l'Union Sportive Gourdonnaise le 18 juillet, les entraînements auront lieu au Stade Lucien-Desprats, vendredi 9 juillet, de 18 à 19 heures, samedi 10 juillet, de 17 à 19 heures, et dimanche matin, 11 juillet, de 9 heures à 11 heures.

Arrondissement de Cahors

Fête votive. — La fête votive de Pradines a été célébrée dimanche et lundi et a obtenu, comme chaque année, un vif succès.

La jeunesse avait élaboré un programme de réjouissances auxquelles prirent part les habitants de la commune et les invités venus en grand nombre des communes voisines et de Cahors.

L'Hospitalet

Hyméne. — Ces jours derniers a été célébré, à l'Hospitalet, le mariage de Mlle Emma Cluzel, avec M. Cantarel, restaurateur à Caussade.

Limogne

Concours de boules. — Notre société organise le 11 juillet son premier concours annuel de boules.

A huit heures, notre vaste halle recevra tous les engagés. Le tirage au sort est fixé à huit heures trente.

Les terrains du foirail, des places de la bascule et de l'église, sont revus avec minutie et donneront entière satisfaction à tous les concurrents.

Le commerce local, hôteliers et cafés surtout, réserve le meilleur accueil aux boulistes et aux amis qui les accompagneront.

Puy-l'Évêque

Obsèques. — Dimanche matin ont eu lieu les obsèques de M. Alphonse Roux, professeur honoraire de première au Collège de Saint-Germain-en-Laye, où il est décédé à 63 ans.

Cajarc

La moisson. — Les blés sont très beaux en général et bien murs. La moisson est commencée à la machine. On compte une abondante récolte.

Accident. — La jeune fille de Mme Pélissier, fermière de M. Antony Casayre, s'est fracturée la jambe en tombant de bicyclette.

Mutilé de guerre. — M. Marty, mutilé de guerre, auquel il manque une jambe, est en ce moment à Toulouse pour subir une opération.

Prix de Rome de peinture. — C'est avec plaisir que nous avons appris que Mlle Edmée Larnaudie, fille de notre ami le docteur Larnaudie qui l'année dernière avait obtenu le second grand prix de Rome, a obtenu un premier second grand prix.

Nous sommes persuadés que l'année prochaine elle sera titulaire du premier grand prix.

Nous avons suivi pas à pas depuis plus de 12 ans, ses progrès avec son père. Nous avons à ce sujet une opinion parfaitement raisonnée et nous sommes certains que son succès sera complet l'année prochaine. — P. V.

Marciilhac du Lot

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Louis Ortalo, décédé à l'âge de 85 ans.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Rudelle

Fête patronale. — Notre fête patronale aura lieu cette année le samedi 10 et dimanche 11 juillet.

Un programme des mieux choisis a été élaboré par notre actif comité des fêtes et nous pouvons annoncer en plus des nombreuses attractions, la venue pour la première fois dans la région d'un orchestre des plus réputés de Cahors, et le concours de l'accordeoniste Rougier. Le meilleur accueil est réservé. — Le Comité.

Thémines

Succès scolaire. — Ont été reçus au C.E.P. les jeunes Raffy Denise et Born Abel, de notre école publique.

Par suite d'absence nous n'avons pu signaler à temps ce joli succès. Nous nous en excusons et adressons aux lauréats et à leur dévoué maître, M. Albet, nos bien vives félicitations.

Espédaillac

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de M. Charles Pons, cordonnier, qui s'est éteint à l'âge de 80 ans.

Pendant de longues années, M. Pons représenta la commune en qualité de conseiller municipal. C'est un ferme républicain qui disparait.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche matin, à dix heures. Le corbillard était recouvert de gerbes de fleurs et de couronnes. Un nombreux cortège de parents et d'amis avait tenu à accompagner celui qui emporte l'estime de ceux qui l'ont connu.

Dans cette pénible circonstance, nous renouvelons à sa veuve, à ses enfants, Mme et M. Lagarrigue, maire d'Espédaillac, et à son petit-fils Georges, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Succès. — Nous enregistrons avec plaisir le succès de Mlle Paulette Escalmel, fille du sympathique percepteur de Gourdon, qui vient d'être reçue aux épreuves de la 2^e partie du baccalauréat.

Nous sommes heureux de lui adresser nos vives félicitations.

Don pour les pauvres. — M. Bach Adrien, propriétaire à Vèzes, commune de Gourdon, a versé au Bureau de bienfaisance de notre ville la somme de 100 francs pour les pauvres.

Nos félicitations au généreux donateur.

Gramat

Etat civil du mois de juin. — Naisances : Claude-Emile Bevine, rue Saint-Jean ; Marie-Thérèse Fabre, place du Four.

Mariage : Emile Faure, cultivateur à Thégra et Berthe-Angèle Laval, à Gramat.

Décès : Ginette-Antonia Montginoux, 3 mois, rue Faubourg-Saint-Pierre ; Justin Brunet, 39 ans, à Peyremarte ; Victorine Salgues, veuve Pierre Lafon, 85 ans, à Bonnet-Bas.

Peyrilles

Compatriote. — Notre jeune compatriote, Mlle Suzette Clary, vient de subir avec succès les épreuves du certificat de licence de philosophie devant la Faculté des lettres d'Alger.

Nos félicitations à la jeune lauréate qui est la nièce de notre sympathique compatriote Mlle Clary.

Léobard

Service automobile. — Samedi a été inauguré le service automobile Belvès (Dordogne) et Gourdon, aller et retour.

Souillac

Examen du brevet d'enseignement industriel. — Les 2 et 3 juillet ont eu lieu, à l'école d'artisanat rural de Souillac, les examens du brevet d'enseignement industriel des enfants de cette école.

Ont été admis : Gouget, Delvert, Bocever, Augé, Pagès, Lasserre, ajusteurs-mécaniciens ; Francès, Midaraine, menuisiers ; Asfaux, Caiveau, bâtiment ; Fournié, Garcia, bâtiment ; Modévin, bâtiment ; Bonneton, ajusteur-mécanicien ; Crémont, serrurier-forgeron ; Delbos, bâtiment.

Cet examen a été suivi d'une importante réunion du conseil de perfectionnement de l'école qui a été présidée par M. le Secrétaire général de la préfecture du Lot et à laquelle ont assisté de nombreux industriels de Souillac, en particulier M. Gratacap, inspecteur départemental de l'enseignement technique.

Il a été donné des solutions à diverses questions intéressant la vie et l'avenir de l'école dont l'enseignement est de plus en plus apprécié par nos populations rurales.

Une section préparatoire sera ouverte dans cette école le 1^{er} octobre. Nos sincères félicitations au distingué directeur, M. Fourreau et à ses collaborateurs dévoués.

CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Les Conseils de Gérance sont enfin constitués

Après quatre mois d'attente, les décrets nommant les représentants des Conseils de Gérance sont enfin constitués et vont pouvoir se réunir.

Les services publics et des associations ont, en effet, paru ces derniers jours à l'Officiel. Ils constituent une sorte de testament, et quel testament ! du ministre déboulonné.

Le retard apporté dans la nomination des délégués des deux premières catégories et la tactique adoptée à cette occasion par le ministre sont à la fois habiles et ridicules.

Au mois de février, bousculant les décrets de son prédécesseur qui avait prolongé les pouvoirs des anciens conseils jusqu'en mai 1937, M. Jardillier escamotant un succès des listes patronnées officiellement, avait provoqué des élections. Celles-ci n'ayant pas été à son goût, les décrets Mandel reprirent tout leur valeur et le ministre attendit sagement l'expiration des pouvoirs des conseillers sortants.

La manœuvre habile a consisté à faire mettre en vigueur pendant l'inter-règne des conseillers, un nouveau plan d'exploitation du réseau d'Etat, plan qui consacra la servitude imposée par les stations parisiennes aux stations régionales. On n'ignore pas en haut lieu que ce plan soulève des récriminations, mais on se réjouit en pensant qu'il est mis sur le compte des nouveaux conseillers et l'on espère ainsi provoquer un revirement d'opinion. Heureusement la manœuvre a été dénoncée à temps et n'a pas réussi.

Pour en revenir aux conseils de

Gerance notons que ce que nous avions prévu est arrivé.

La première et la deuxième catégories comprennent avant tout des politiciens blâfards, des candidats de Radio-Liberté battus aux dernières élections et des présidents de sociétés fantômes.

D'autre part, dans certaines régions des conseillers qui ne s'étaient pas représentés ont fort bien accepté de figurer sur les listes ministérielles. Nous croyions cependant jusqu'à présent que le fait de ne pas solliciter le renouvellement d'une charge confiée par les électeurs signifiait l'abandon de cette charge par son titulaire.

Il n'est rien, dans la radio. Nous ne passerons pas en revue les nominations ministérielles, région par région, et nous nous contenterons de signaler qu'au total onze candidats blackbolés de « Radio-Liberté » ont été repêchés de même que huit anciens élus.

Un fait non moins remarquable que le sauvetage des laissés pour compte du scrutin est la modestie des titres dont on a paré les bénéficiaires des postes de conseillers de première et deuxième catégories. Ainsi à Marseille, un certain M. Paillet est présenté comme professeur au lycée. Il l'est en effet. Mais pourquoi le Journal Officiel n'ajoute-t-il pas qu'il est également Président de la Fédération provençale de Radio-Liberté, secrétaire du Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes, et délégué de la Maison de la Culture. Ne sont-ce pas ces dernières fonctions et non celles, nobles certes, mais plus modestes de professeur qui ont valu à M. Paillet de recueillir les faveurs du Ministère. Nous pourrions avec des exemples semblables emplir des colonnes de ce journal. Un autre seul nous suffira pour marquer la partialité du choix ministériel. Les journalistes de Toulouse avaient désigné à l'unanimité pour les représenter un de leurs confrères qui s'intéresse de longue date à la radio et qui n'a pas été nommé.

Motif : possédait un fils qui faisait le journal parlé de la station Toulouse, et a été révoqué pour crime d'impartialité.

Devant cette montée politicienne, les élus des auditeurs auront fort à faire pour dresser un barrage. Ils ne pourront y parvenir que s'ils sentent leurs électeurs solidement groupés derrière eux.

Les premières chaleurs vous épuisent

Ne restez pas déprimé, abattu, « amolli ». Conservez, même en été, votre appétit, votre vitalité et votre énergie en faisant une cure de Quintonine.

La Quintonine réveille l'appétit, enrichit le sang et augmente la résistance de l'organisme. Elle triomphe de toutes les dépressions. Seulement 4 fr. 95 le flacon pour faire un litre de vin fortifiant. La Quintonine est en vente dans toutes les pharmacies et Phie Orliac à Cahors.

Dernière locale

RESULTATS DES EXAMENS CONCOURS D'ADMISSION AUX ECOLES NORMALES

Sont admissibles : Mlles Adgicé, Arjac, Aymé, Barraud, Barrès, Bessac, Bessières, Bettini, Boisse, Bousquet, Capsal, Capval, Castagné, Courréjou, Cros, Darquét, David, Delclaud, Garrigues, Graulet, Jarrige Clémence, Jarrige Antoinette, Labruyère, Lavaur, Lemozy, Liffaure, Maneyrol, Marandon, Mespouilhès, Mézac, Mour-nétas, Naneix, Olivier, Ourcival, Périé, Peuch, Pineau, Pissourilles, Ramières, Rigal, Sabatié, Solignac, Théron, Torrente, Traversié, Valat, Vasseur.

Sont admissibles en même temps au brevet élémentaire : Mlles Capval, Cros, Ferrer, Jarriges Antoinette, Liffaure, Maury, Peuch, Solignac.

Aspirants : Sont admissibles : MM. Arbus, Balayssas, Barrat, Barre, Bergoumoux, Bories, Bourdet, Bonnet, Bourret, Boi, Cancès, Courdresses, Couture, Delpon, Garrigou, Gascon, Jacob, Lascombes, Lavayssières, L'héritier, Malbouysou, Marroncle, Moules, Perboire, Rivière, Talayssat, Verilhac, Viers.

Admissibles au brevet élémentaire : MM. Barre, Bourdet, Bourret, Cancé, Couture, Gascon, Marroncle, Rivière, Verilhac.

Dernière heure

Négociations franco-allemandes

De Berlin. — Les négociations commerciales franco-allemandes menées à Paris ont abouti. La convention sera signée à Paris à la fin de la semaine. Cette nouvelle est accueillie avec satisfaction.

Clôture de la session parlementaire

De Paris. — Le décret de clôture de la session parlementaire a été lu, ce matin, à 6 heures, 5 à la Chambre par M. Chautemps et au Sénat, par M. Vincent-Auriol.

Les ministres se sont réunis, ce matin, pour la préparation des projets financiers et se réuniront, en Conseil des ministres, ce soir à 21 h. 30, à l'Élysée.

A VENDRE fauteuil moderne état neuf

S'adresser au « Journal du Lot »

L'AMOUR ENCHAINÉ

PAR CONCORDIA MERREL Traduit de l'anglais par E. de SAINT-SEGOND

— Nous irons ensemble, répondit-elle.

— Ce n'est pas nécessaire. J'enfile mes bottes de sept lieues et je le rejoindrai en un clin d'œil. Donnez-moi ça.

Et il tendit la main. Eva cacha le télégramme derrière son dos.

— J'irai avec vous. Il avait bonne envie de la secouer. Mais il conserva son calme apparent et dit :

— C'est bien. Et ils marchèrent ensemble. Ils avaient parcouru la moitié de l'allée lorsque Leslie s'arrêta brusquement :

— Eva, je veux ce télégramme ! Elle le regarda, abasourdie :

— Pourquoi ? Leslie expliqua :

— Oh ! pas de questions ! Donnez-moi ce télégramme ! Mais elle hésitait toujours.

Qu'allez-vous en faire ? Maussade, il s'éloigna et cria avec amertume :

— E vous prétendez m'aimer ? — Mais je vous aime. Je vous aime, protesta-t-elle toute en larmes.

Il crut tenir la victoire. Mais la victoire n'est pas pour maintenant.

Pendant dix minutes, il discutait, cajola, tâcha d'exploiter l'émotion de la jeune fille. Il usa de tous les moyens de séduction qu'il possédait. De sorte qu'Eva était déchirée par son sens de l'honneur et son amour pour lui.

Cependant elle ne céda pas. — Ça ne serait pas bien, Leslie ! Ça ne serait pas bien !

De toutes ses forces, elle s'accrochait à ces mots en l'implorant. — Je ne peux pas, Leslie ! Il faut absolument que je remette moi-même ce télégramme à David.

— Si vous faites cela, dit-il lentement et durement, je ne vous parlerai plus de ma vie.

Et il la laissa debout, torturée, le papier tout chiffonné dans la paume de sa main nerveuse. Elle vola jusqu'à sa chambre, s'enferma à clé et s'arrêta au milieu de la pièce, son cœur battant violemment.

Qu'est-ce que Leslie lui demandait de faire ? De lui donner une dépêche qui appartenait à David !...

Un pari ? disait-il... Mais quelle sorte de pari ? Quel était donc ce pari qui pouvait rendre nécessaire à Leslie d'avoir cette dépêche ?...

Comment osait-il exiger qu'elle la lui donne ? Et sans même lui dire pour quel motif ?

Le dîner de l'anniversaire fut la réunion la plus gaie du monde.

A dix heures, la salle de bal était remplie de brillantes couleurs. Le jardin scintillait de toutes ses lumières balancées par la brise et la pleine lune argentait l'ensemble des verdures.

Comme dans un conte, des couples amoureux dansaient sur la terrasse, dans les allées, sur le gazon, partout où l'on pouvait danser.

Sous les loupes de velours se voyaient les yeux animés et tentateurs. Les lèvres rouges souriaient d'une façon un peu provocante à l'abri de la dentelle noire du loup.

Tout ce qui se fait habituellement sous le couvert des masques et des dominos se faisait, plaisanteries, intrigues, erreurs comiques. De tous côtés, on entendait les éclats de l'orchestre et des rires.

C'était la première soirée de ce genre à laquelle Maud assistait, et cette gaieté capiteuse lui montait un peu à la tête. Ses idées dansaient comme ses pieds. Elle se sentait aussi joyeuse et insouciance que, fillette, elle l'avait été en vacances.

Elle avait su ingénieusement transformer une de ses robes de façon à donner l'impression d'être une contemporaine de Fragonard. Elle y était

parvenue à peu de frais. Son miroir l'avait assurée qu'elle était charmante. Elle se sentait charmante, de sorte qu'elle l'était charmante. Et le résultat fut qu'à l'unanimité, elle fut déclarée telle. On la combla d'attentions et elle aurait pu danser chacune de ses danses deux fois.

Elle savait que ses yeux étaient provocants, encadrés de velours noir. Pour une fois, elle leur laissa cette expression. Elle éprouvait le sentiment de Cendrillon transformée en princesse par sa marraine et jouissait naïvement de chaque minute.

Tout était si brillant, si chatoyant. Les costumes et les dominos défilant la description par leur nombre et la variété de leurs couleurs. Quelques-uns étaient ravissants, d'autres, presque ridicules, beaucoup étaient bizarres.

Au milieu de cette foule travestie, Muriel seule ne portait ni masque ni domino et apparaissait comme un délicieux portrait du dix-huitième siècle descendu de son cadre. La large jupe d'une admirable étoffe de brocart bleu faisait ressortir la beauté parfaite de son buste et de sa petite tête altière. Des ornements d'argent frémisssaient dans ses cheveux blonds et de minuscules souliers de drap d'argent la chaussaient.

Radieuse, elle avait réuni sa petite cour autour d'elle et lui distribuait ses plus doux sourires, mais, hélas ! sans pouvoir en constater l'effet.

Maud lui trouvait l'air d'une jeune fée dans toute sa splendeur et se disait pour la centième fois qu'il était tout naturel qu'un homme l'idolâtrât, surtout quand cet homme était David, idéaliste jusqu'aux moelles.

Maud avait dansé une fois avec le fiancé de Muriel, le reconnaissant bien, malgré son domino noir et son loup, car elle avait facilement identifié l'homme de haute taille, attaché aux pas de Muriel...

Et pourtant Maud avait failli manquer son tour de danse avec lui, en le confondant un instant, à la lueur confuse des lanternes du jardin, avec un autre, porteur de domino sombre, également de haute taille. Celui-ci avait eu l'audace de prétendre qu'elle lui avait promis cette valse. Une étiquette de bonne humeur s'en était suivie.

Le carnet de Maud fut requis comme témoin et on put y lire : « Domino noir, près du porche. »

— Ah ! fit l'inconnu, la petite mademoiselle Mystère a cru que mon domino était noir. Il est bleu si foncé qu'on peut s'y tromper. J'en appelle à votre sens de la justice.

Maud secoua la tête, s'amusa du quiproquo, mais continua de refuser de changer de partenaire pour ne pas perdre sa valse avec David.

— Oh ! non ! Domino ! Je ne me suis pas trompée ! Je me suis engagée envers un domino absolument noir, dit Maud. Et le voici !

(à suivre)

MOI POUR QUI LA DISTANCE DOUBLE L'ATTRAIT DES VACANCES je prends le TRAIN... mais je sais réunir tous les atouts d'économie que m'offrent les grands réseaux : BILLETS de vacances BILLETS de famille BILLETS circulaires BILLETS populaires BILLETS avec transport de l'automobile, etc. On a prévu des réductions : j'en profite les Grands Réseaux s'ingénieront à offrir à leurs clients les plus grandes facilités et réductions. Renseignez-vous. Profitez-en.



Après usage du
SHAMPOING GIBBS

vous serez en possession
d'une toute autre chevelure
propre, souple, soyeuse,
et d'un éclat incomparable.

Le Shampooing Gibbs nettoie à fond le cuir chevelu,
l'entretient dans un état de santé parfait grâce
à son merveilleux Tonique au Citron et évite
la formation des pellicules; il réalise l'hygiène
totale de la chevelure.

2 Préparations:
l'une pour Blondes
l'autre pour Brunés

Offres d'emplois

ON DEMANDE

Dans toute la région, hommes et dames
pour travail facile, chez soi, dans loisirs,
sans quitter emploi. Sérieux. — Ecrire :
L. GABRIEL, à BIEVRES (Seine-et-Oise).

Imp. COUSSLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : **L. PARAZINES**.

PRETS RAPIDES Par nos soins de 10.000
à 800.000 sur titres garantis.
même signat. sér. Remb. au gré Tx dep.
4,5 % à Agric. Commerc. Industr. Partic.
Discrét. R. d'Av. SECOURS COM-
MERC. et AGRIC. 6, R. de Séze, PARIS
(9^e)

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur
certaines lignes ? de Cahors à Toulouse,
par exemple ? Prenez une carte à demi

tarif valable trois mois ou un an sur ce
parcours. Son faible prix est amorti en
quelques voyages. En effet, une carte va-
lable en 3^e classe sur le trajet Cahors-
Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80
francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an.
Ce prix est récupéré après 4 voyages aller
et retour dans le premier cas ; après
7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-
Midi.

Bibliographie

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ

37, rue Marbeuf, Paris (8^e)
N^o spécimen antérieur sur demande
Abonnement : France, colonies :
70 fr. par an ; Belgique : 80 fr. Etran-
ger : 100 et 130 fr.
Sommaire du N^o 169
Mois de juillet 1937

Vu de la Rue Marbeuf : Empire
day, une histoire authentique, par St.
Reizler. — Une Grande Figure : Le
président Gaston Doumergue. — Le
Phénomène colonial : Point de vue du
biologiste, par E.-F. Gautier. — Quand
il ne pleut pas en Afrique-du-Nord,
par Ch.-René Leclerc. — Premières
visions de l'Exposition, par Chabrol.
Dans les Deltas indochinois : Les
deux sacs de riz de l'Indochine (suite
et fin), par René Bouvier. — Routes
Gabonaises : Carnet d'un « chef can-
tonnier ». — Les produits de l'A.E.F. :
Statistiques et commentaires, par J.
M. — L'Urbanisme à Madagascar :
Le nouvel Hôtel des Postes à Tanana-
rive, par un Postier malgache. — S.
O.S. : L'Impérialisme siamois, par
« Pacific ». — Au secours de l'Archi-
de, par M. Vincent, député, secré-
taire de la Commission des Colonies
à la Chambre. — Le dernier carré des
colons, par G. Pasques, vice-prési-
dent de l'Association nationale des
Colons français. — Au Groupe colonial
du Touring-Club de France :
Les colonies au Congrès Internatio-
nal de tourisme, de thermalisme et
de climatisme. — Notre referendum
de la Reconnaissance coloniale : Les
statues oubliées : IV en Guyane. —
Biographies guyanaises, par le Gr. Ju-
vanon. — Une statue oubliée à Mada-
gascar : Un Anglais acheteur de Lé-
preux, par Catherine Muniér. — Con-
fession saharienne ou la vocation
d'un peintre, par René Pottier. — La
Chaîne radiophonique de l'Empire
français, par Soulier-Valbert. — Hy-
giène et santé : Ce qu'il faut savoir
des affections tropicales du foie, par
le D^r Bodros. — Les livres, par le
Chartiste. — Dernières nouvelles de
l'Empire : Le mois écoulé. — La pro-
motion du Tricentenaire des Antilles.
— Propos des Hargneux, par « Une
Broussarde ». — Aux acheteurs colo-
niaux, par J. P. — Foires et exposi-
tions. — Transports et tourisme. —
La vie à Paris, etc., etc.

LA FEMME CHEZ ELLE

1^{er} et 15 de chaque mois

A l'occasion des prochaines vacances
« LA FEMME CHEZ ELLE » offre aux
lectrices du *Journal du Lot* les 4 nu-
méros paraissant en juillet et août,
accompagnés à titre de cadeau d'un
ouvrage dessiné avec fournitures :

Un joli Napperon : « Fleurs d'Été »,
d'une valeur de 5 francs.
Le service des 4 numéros de « LA
FEMME CHEZ ELLE » et le Napper-
on, seront envoyés contre 15 timbres de
0 fr. 50.

BON-PRIME

Valable jusqu'au 1^{er} août, à re-
tourner aux Publications Françaises
TEDESCO, 39, boulevard Raspail, Pa-
ris, 7.

Je désire recevoir les 4 numéros pa-
raissant en juillet et août 1937, de la
revue « LA FEMME CHEZ ELLE »,
à titre de lectrice du *Journal du Lot*.
Il me sera envoyé en prime supplé-

mentaire, un Napperon dessiné avec
fournitures.

Je joins pour cette commande 15
timbres de 0 fr. 50.

Nom
Adresse
Signature

Quant de partir pour Paris
noter l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, Paris
vous donnera, lors chaque jour,
votre journal dans la nuit de son arrivée.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion
purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante,
Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine
de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation
difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douleu-
reuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE — **CONVALESCENCE** : des maladies infec-
tieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL
et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus
agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'huile
de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent
indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes
dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'huile de Foie
de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à du
Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître
les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique
contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de
bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule
l'appétit, fortifie les brachiaux.

Prix du flacon : 15 francs

SERVICE D'ÉTÉ 1937

De Paris à Toulouse par Cahors		De Toulouse à Paris par Cahors		Montauban, Cahors à Libos	
OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	Autorails	Autorails
PARIS (Orsay) dép.	10 15	TOULOUSE... d.	4 53	MONTAUBAN... »	10 50
PARIS (Aust.) dép.	10 27	MONTAUBAN. d.	6 11	CAHORS... »	11 59
LIMOGES } arrivée	15 29	Caussade... »	6 59	CAHORS... »	7 11
LIMOGES } départ.	15 43	Labenque... »	7 26	Mercure... »	7 19
BRIVE... } arrivée	16 59	Ciezac... »	7 34	Douelle (Arrêt)... »	7 28
BRIVE... } départ.	17 15	Sept-Ponts... »	7 44	Luzech... »	7 34
Gignac-Cressensac.	17 15	CAHORS... } arr.	7 50	Castelfranc... »	7 41
SOULLAC... dép.	17 42	CAHORS... } dép.	8 13	Prayssac (Arrêt)... »	7 48
CAZOUËS... »	18 31	Espère... »	8 27	Puy-Evêque... »	7 55
La Chap.-d-Mareuil	18 31	St-Denis-Catus... »	8 40	Duravel... »	8 2
Lamothe-Fénelon... »	18 31	Thédirac-Peyril... »	8 53	Soturac-Touzac... »	8 9
Nozac... »	18 31	Dégagnac... »	9 2	Fumel... »	8 19
GOURDON... dép.	18 48	Saint-Clair... »	9 10	LIBOS... »	8 24
Saint-Clair... »	19 35	GOURDON (I) d.	9 23		
Dégagnac... »	19 44	Nozac... »	9 40		
Thédirac-Peyrilles... »	19 53	Lamothe-Fénel... »	9 38		
Saint-Denis-Catus... »	20 2	La Chap.-de-Mar... »	9 45		
Espère... »	20 9	CAZOUËS... »	9 51		
CAHORS } arrivée.	20 18	SOULLAC... dép.	10 4		
CAHORS } départ.	20 30	Gignac-Cressens... »	10 32		
Sept-Ponts... »	20 45	BRIVE... } a.	11 50		
Lalbenque... »	20 51	BRIVE... } d.	11 58		
Ciezac... »	21 17	PARIS... (A.) arr.	18 52		
CAUSSADE... »	21 33	PARIS... (O.) arr.	19 4		
MONTAUBAN arr.	21 48				
TOULOUSE... arr.	22 30				

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.